

Image not found or type unknown



Bureau de conciliation angoisse

Par **romane**, le **08/03/2008** à **07:59**

bonjour,rrnJe passe enbureau de conciliation dans quelques jours pour une fin de contrat mal terminée avec mon employeur,il me doit des indemnites.....rrnqui peut me rassurer?quelles sont vos experiences?Les juges posent t-ils des questions directement aux parties ou a leurs avocats?rrnPeut-on connaitre par le proces verbal une réponse a la fin de la seAnce?rrnmerci pour vos réponses